

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	11 (1923)
<b>Heft:</b>	163
<b>Artikel:</b>	La Grande Duchesse de Bade
<b>Autor:</b>	Naville, E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-257811">https://doi.org/10.5169/seals-257811</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

nières, gouttes de lait, dispensaires, crèches, jardins d'enfants, hôpitaux, colonies balnéaires.

Le Conseil général eut aussi à discuter une proposition britannique présentée par la très dévouée secrétaire du *Save The Children Fund*, Miss Eglantyne Jebb : le projet d'instituer une Charte de l'Enfant. Approuvé à l'unanimité, ce projet fut renvoyé à l'étude du Comité exécutif, qu'on chargea de la rédaction définitive.

D'autre part, la II<sup>me</sup> Assemblée internationale des Mouvements de jeunesse vient d'avoir lieu à Bruxelles (3-4 avril 1923) où M<sup>me</sup> N. van Berchem a représenté le Secrétariat international. A l'ordre du jour figurait, entre autres, l'extension de ces mouvements à des milieux nouveaux : jeunesse socialiste, Croix-Rouge de la jeunesse, Eclaireurs, etc. Et puisque nous nommons ici les Eclaireurs, citons la belle conduite des boy-scouts hellènes à Smyrne. Après l'incendie de la ville, le 10 septembre 1922, 300 éclaireurs se mirent à la disposition des autorités militaires et aidèrent, dans les gares, à recevoir jour et nuit les blessés, à remplacer les infirmiers manquants, à faire la correspondance des blessés. « Tandis que dans la panique générale », dit le rapporteur grec, « tout le monde abandonnait son poste, ils restèrent au leur jusqu'à la dernière minute. »

Nous en avons assez dit maintenant sur l'immense activité de l'U. I. S. E. pour faire comprendre à quel point c'est une œuvre indispensable; œuvre de bonté, de courage, d'abnégation où toutes les ressources du cœur et de l'esprit sont mises en jeu pour secourir et protéger l'enfance. Que l'aide de tous continue à lui être largement accordée! Souhaiter cela ce n'est que souhaiter en même temps la victoire finale à toutes les influences bienfaisantes dont l'action combinée peut seule sauver le monde.

M. L. PREIS.

## La Grande Duchesse de Bade

La Grande Duchesse, Louise de Bade, la sœur de Frédéric III, qui est décédée le lundi 23 avril, à l'âge de 84 ans, dans son château de Baden-Baden, était une femme d'élite, alliant à une intelligence très ouverte, un grand cœur et une haute valeur morale.

Fille de ce roi de Prusse qui devint en 1871 l'empereur Guillaume I<sup>er</sup>, elle reçut une éducation très soignée et fut entourée dès l'enfance d'une atmosphère religieuse; elle lisait tous les matins la Bible avec sa mère, la reine Augusta. Durant une année, alors qu'elle était adolescente, elle fut confiée aux soins d'une institutrice neuchâteloise très distinguée, M<sup>me</sup> de Pierre, qui sans doute contribua à lui apprendre le français, qu'elle parlait et écrivait admirablement.

En 1856, elle épousa le Grand Duc de Bade, Frédéric I<sup>er</sup>, et le couple connut, durant 51 ans, un bonheur conjugal exceptionnel. Le but de la vie de ces deux souverains fut de travailler à la prospérité morale et matérielle du peuple sur lequel ils régnaien. Leur plus grande joie était de s'entendre appeler père et mère du peuple. Ils eurent trois enfants : le ci-devant Grand-Duc régnant, Frédéric III, qui abdiqua en 1918, la princesse Victoria, mariée au roi Gustave V, de Suède, et le prince Louis-Guillaume, mort en 1888. Frédéric I<sup>er</sup> lui-même mourut en 1907.

La Grande Duchesse Louise, qui fut témoin de l'incroyable prospérité de l'Allemagne et de sa propre famille depuis 1871, n'a pas été épargnée dans sa vieillesse et a dû savourer jusqu'à

la fin les malheurs de son pays. Bien que profondément attachée à sa patrie et persuadée que celle-ci n'était pas responsable de la guerre, elle en a accepté les revers avec une admirable grandeur d'âme. Son calme et sa sérénité ne se sont pas démentis devant les récents événements, tout au contraire, plus elle souffrait, plus elle faisait preuve d'altruisme et d'abnégation.

Elle laissera à ceux qui l'ont connue, le souvenir d'une femme tout à fait supérieure, tant par le cœur que par l'esprit.

H. NAVILLE.



## Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

### Nouvelles des Sections.

BIENNE. — Notre petite section a célébré en avril le premier anniversaire de sa fondation. A cette occasion, nous résumeron un peu le travail fait pendant cette première année. C'est donc à la suite d'une conférence faite en mars dernier dans notre ville par M<sup>me</sup> T. Combe, que notre section s'est fondée sous le nom de *Parti féministe de Bienne*. Lors de la première séance, nous avons constitué notre comité comme suit : M<sup>me</sup> Olga Voiard, présidente; M<sup>me</sup> Reusser, caissière; M<sup>me</sup> Godon, secrétaire. Dans notre deuxième assemblée, nous avons également nommé M<sup>me</sup> Jacques Chopard, vice-présidente, et M<sup>me</sup> Monbaron, membre adjoint. Notre comité est donc actuellement composé de 5 membres. — Au cours de cette année, nous nous sommes rattachées à l'Association suisse pour le Suffrage féminin, pensant qu'en nous réunissant aux sections déjà existantes, nous aurions plus de force et plus d'appui pour arriver à notre but : *Le droit de vote pour la femme*. Pendant la période écoulée, nous avons étudié différents sujets; dans chacune de nos séances mensuelles, nous traitions une question d'éducation, de politique, etc. Nous nous sommes beaucoup intéressées à l'hôpital de Bienne; notre parti a fait à plusieurs reprises des démarches pour obtenir une meilleure organisation dans l'hôpital. Nous avons obtenu très peu de résultats. Pour faire de la propagande, nous avons organisé en octobre une conférence de M<sup>me</sup> Gourd, de Genève, présidente de l'Association suisse. Le sujet traité était : *Quand les femmes voteront*. Nous gardons encore toutes le souvenir de cette conférence si intéressante. En décembre, nous avons entendu M<sup>me</sup> Dr Leuch, de Berne, dans une causerie sur la motion Waldvogel. — Nous avons également agi, lors des grandes votations, soit en placardant des affiches, soit en distribuant des feuilles volantes. — Nous faisons partie aussi de la Fédération bernoise pour le Suffrage. Lors d'une séance des délégués, les sections représentées ont adressé au Conseil d'Etat et au Grand Conseil des pétitions demandant la représentation des femmes dans les commissions des hôpitaux, asiles, prisons, etc. Deux de nos membres sont désignés pour siéger dans les commissions en cas d'appel. — Lors du renouvellement de la Commission scolaire, nous avons fait nos propositions, et deux de nos membres font partie de la Commission. — A la suite de la causerie de M<sup>me</sup> Dr Leuch, les personnes de langue allemande que la question du suffrage intéresse se sont réunies; pour le moment, en bien petit nombre; elles se rattachent à notre parti. La fréquentation des séances a été excellente. — Nous avons dépassé tous les pronostics, mais nous avons encore une grande tâche devant nous, et puisque nous avons vaincu

### Médicaments économiques



#### Nutritifs et fortifiants

Pur contre les maladies des voies respiratoires.  
A l'iode de fer, contre les affections scrofuleuses;  
remplace l'huile de foie de morue.  
Un phosphate de chaux, pour enfants rachitiques.  
Au fer, contre l'anémie et la chlorose.  
Au bromure d'ammonium, contre la coqueluche.  
Aux glycérophosphates, contre les faiblesses nerveuses.